

Affiché le : 15/05/2023.

**AVIS**

Le premier adjoint suppléant informe les administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 17 mai 2023 à 20 h 30, salle du conseil municipal en mairie selon la procédure d'urgence (art. L.2121-11, alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**ORDRE DU JOUR**

1. Motivation de la convocation au titre de l'urgence.
2. Présentation du contexte de la suppléance du premier adjoint.
3. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 15 mai 2023,

Le 1<sup>er</sup> Adjoint suppléant,  
Gilles TONIOLO.

